



Réf : 128/ FEGEDEG/ 2026

Conakry, le 22 Juin 2026

DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION DES GESTIONNAIRES DES DÉCHETS DE GUINÉE (FEGEDEG)

POUR UNE MOBILISATION NATIONALE EN FAVEUR DE L'ASSAINISSEMENT, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA PREVENTION DES URGENCES ENVIRONNEMENTALES

La Fédération des Gestionnaires des Déchets de Guinée (FEGEDEG) constate avec préoccupation la persistance des défis liés à l'insalubrité, à la mauvaise gestion des déchets, aux inondations récurrentes, à la pollution des espaces publics et aux autres urgences environnementales qui affectent la qualité de vie des populations et le développement durable de notre pays.

Face à ces enjeux, la FEGEDEG appelle à une mobilisation renforcée de l'ensemble des acteurs publics, privés et communautaires afin de construire un système durable, inclusif et efficace de gestion des déchets et de protection de l'environnement.

1. Investir durablement dans l'assainissement et la prévention des risques environnementaux

La FEGEDEG invite les entreprises, les institutions financières, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile à accroître leurs investissements dans les secteurs de l'assainissement, de l'hygiène publique, du recyclage, de la valorisation des déchets et de la prévention des catastrophes et urgences environnementales.

Ces investissements doivent privilégier les projets structurants et durables plutôt que les interventions ponctuelles sans mécanisme de suivi ni impact à long terme.

2. Promouvoir la synergie d'actions et la complémentarité des interventions

La FEGEDEG encourage les entreprises et les partenaires à éviter les interventions isolées et à privilégier une approche fondée sur la concertation, la coordination, la complémentarité et l'inclusivité.

Les collectivités locales, les services techniques, les fédérations professionnelles, les organisations communautaires, les entreprises et les partenaires au développement doivent travailler ensemble afin d'optimiser les ressources disponibles et de maximiser les résultats sur le terrain.

3. Élaborer des politiques sectorielles de prévention et de gestion des déchets

La FEGEDEG invite chaque ministère à élaborer et à mettre en œuvre une politique et une stratégie sectorielles de prévention, de réduction et de gestion des déchets générés par les activités relevant de son domaine de compétence.

Les secteurs de la santé, de l'éducation, des transports, des mines, de l'industrie, de l'agriculture, de la pêche, du commerce, de l'habitat et des travaux publics doivent notamment intégrer la gestion durable des déchets dans leurs programmes et plans d'actions.

4. Renforcer les exigences environnementales dans la gestion des lieux publics

La FEGEDEG invite les Gouvernorats, les Préfectures, les Communes ainsi que les syndicats et organisations professionnelles des transporteurs à actualiser les cahiers des charges des gestionnaires et exploitants des lieux publics.

Cette actualisation devrait accorder une place centrale à la protection de l'environnement, à l'assainissement, à l'hygiène publique et à la gestion des déchets au niveau des marchés, gares routières, plages, débarcadères, espaces de loisirs, établissements scolaires, structures sanitaires et autres espaces recevant du public.

5. Renforcer l'engagement, le suivi et la responsabilité des acteurs

La FEGEDEG appelle l'ensemble des parties prenantes à renforcer leur niveau d'engagement, à assurer un meilleur suivi des initiatives engagées et à promouvoir une culture de responsabilité partagée.

La gestion durable des déchets exige des actions coordonnées, des mécanismes permanents de suivi-évaluation, une participation active des citoyens ainsi qu'une coopération étroite entre les acteurs publics, privés et communautaires.

6. Faire de l'assainissement une priorité nationale

L'assainissement ne doit plus être considéré comme une simple activité ponctuelle ou saisonnière. Il constitue un investissement stratégique pour la santé publique, la protection de l'environnement, la prévention des catastrophes, l'attractivité économique des territoires et la création d'emplois verts.

La FEGEDEG réaffirme sa disponibilité à accompagner toutes les initiatives visant à renforcer la gouvernance environnementale, la gestion durable des déchets et la résilience des collectivités face aux défis environnementaux et climatiques.

Ensemble, faisons de la propreté, de l'assainissement et de la gestion durable des déchets des piliers essentiels du développement de la Guinée.

Fait à Conakry, le 22 juin 2026

**Pour la FEGEDEG
LE PRESIDENT**



ory CAMARA